(Semaine du 1 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Il ne faut pas se laisser prendre à ce que Montaigne appelle la "piperie des mots". Conférenciers et conférencières à la radio et à la télévision vous disent maintenant qu'il faut être adulte. D'accord. Bien avant eux, le roi David ne disait pas autrement. Encore faut-il s'entendre sur le sens à donner au mot adulte. Un romancier français rappelait ces paroles d'un quidam entre deux âges, lors d'un spectacle parisien des Folies Bergères: "Pour être cochon, disait-il, c'est cochon!" Sans doute, mais ce n'était guère adulte.

Etre véritablement adulte, dans un autre sens que le physiologique, c'est avoir réalisé en soi une certain unité. L'intelligence éclaire; la volonté, à son tour, projette tout l'homme vers le bien entrevu en tenant toujours en laisse l'imagination, la mémoire, la sensibilité et les cinq sens. Retour, autant que possible, à l'état originel de grâce. Quel programme aguichant pour 1962! *Ca vous regarde!*

La vénérable Kateri Tekakwitha mourut avant d'avoir atteint ses vingt-quatre ans. Elle avait comme compagne la joie. Elle savait ce qu'elle voulait, où elle allait. Elle avait refait chez elle l'unité malgré les épreuves et les traumatismes que, toute jeune, elle a dû subir. Cette jeune fille qui s'avançait, dans la joie, à travers les années de sa brève existence, était indubitablement adulte.

Un autre adulte remarquable, le Dr Jean Ching-Hsiung Wu, ancien ambassadeur de la Chine nationaliste auprès du Saint-Siège, vient de publier, à ma demande, le premier d'une série d'articles intitulée *L'histoire de deux âmes* — sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et la vénérable Kateri Tekakwitha — dans le numéro d'hiver de la revue KATERI. Commandez votre exemplaire gratuit. Si vous le pouvez ajoutez un timbre-poste. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 8 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Commençons cette nouvelle année avec une précision. Parfois on nous montre des images de la vénérable Kateri-Tekakwitha devant une tente-abri — par exemple dans une verrière, par ailleurs fort belle, de Notre-Dame de Montréal. A proprement parler, cette tente n'est autre chose qu'un *tipi* [de la racine sioux *ti:* habiter et *pi:* utilisé-pour], la demeure conique ordinaire des Indiens du centre de notre continent et même de ceux, qui habitaient plus à l'ouest. Evidemment ni Kateri, ni les autres Iroquois, ni même les Hurons n'y ont jamais vécu.

Kateri n'a pas davantage connu le *wigwam* [de l'abénaquis *wigw:* il-habite et de l'élément formatif *am*]. Souvent c'était une voûte cylindrique ossaturée de gaules et recouverte d'écorce, de joncs ou de peaux. On la voyait chez les Algonquins, du Canada à la Caroline du Nord.

Les Iroquois et les Hurons, qui provenaient d'une même souche, vivaient dans des habitations communautaires longues de 50 à 100 pieds et larges de 16 à 18 pieds. Une charpente de perches soutenait une carapace d'écorce, ordinairement celle de l'orme. Le toit était triangulaire. L'intérieur se divisait en compartiments avec une ouverture au toit pour l'échappement de la fumée. Les *Relations des Jésuites* appellent cette habitation une *cabane*. Le traducteur de l'étude de Daniel Sargent sur Kateri, parle des *longues-maisons*, traduction littérale de l'anglais *long houses*.

Avis donc aux amis de la Vierge iroquoise: ne pas admettre les reproductions de Kateri qui comportent une tente dans le style du *tipi* ou du *wigwam*. Ne serait-ce pas aussi faux que de représenter Notre-Dame de Paris sous l'aspect de Sainte-Sophie de Constantinople? Si vous aimez Kateri, *ça vous regarde!*

Le dernier numéro de la revue *Kateri* contient un article sur le Lys des Agniers par le Dr Jean C.-H. Wu, ancien ambassadeur de la Chine nationaliste auprès du Saint-Siège. Si vous écrivez au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawage (Québec), vous en obtiendrez un exemplaire gratuit.

(Semaine du 14 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Dans plusieurs quotidiens français et anglais du pays, M. Robert Hollier, directeur du service du tourisme du gouvernement français au Canada, annonçait la publication imminente de son dictionnaire français-iroquois, "le premier qui ait été rédigé depuis 1878". L'iroquois, il ne faut pas l'oublier, c'est la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha. J'espère pouvoir féliciter l'auteur lors de la parution de son ouvrage.

Il me permettra, cependant, de lui avouer mon manque d'enthousiasme au sujet de certaines affirmations contenues dans sa réclame. Par exemple, quand il écrit: "A Caughnawaga, on réprimande ou l'on punit les élèves qui parlent leur langue maternelle à l'école." Il serait intéressant de savoir quels instituteurs et institutrices ont ainsi "réprimandé ou puni les élèves qui parlent leur langue maternelle à l'école". Intéressant aussi, de connaître le nom des enfants qui auraient subi de tels sévices et, en outre, le jour et l'heure de chaque punition. Punir un élève d'une école indienne relevant du Ministère de la citoyenneté et de l'immigration, n'appartient qu'au directeur et cela devant deux témoins. J'ai moi-même occupé ce poste pendant six ans, et jamais je n'ai puni un élève parce qu'il parlait en iroquois. Qui plus est, je me suis renseigné auprès des autorités scolaires actuelles: non seulement on n'interdit pas aux enfants de s'entretenir dans leur langue, mais même on leur enseigne, en certaines classes, leurs prières et leurs cantiques iroquois. On dit parfois que le gouvernement fédéral ne tient pas à ce qu'on se serve de l'indien dans les écoles, mais je n'a pas reçu de directives à cet effet. Bien entendu, je ne vous rapporte que ce qui se passe ou s'est passé à l'école catholique de Caughnawaga depuis que je connais ce village.

M. Hollier, j'en suis convaincu, aurait des renseignements précieux à communiquer au public au sujet du basque et du breton dans les écoles officielles de France. Nous pourrions peut-être en profiter au Canada.

Cette question de l'iroquois, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue des jeunes frères et des petites soeurs de Kateri, Plus encore, la vie du Lys des Agniers! A ce sujet, je vous invite donc à m'écrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 14 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Dans plusieurs quotidiens français et anglais du pays, M. Robert Hollier, directeur du service du tourisme du gouvernement français au Canada, annonçait la publication imminente de son dictionnaire français-iroquois, "le premier qui ait été rédigé depuis 1878". L'iroquois, il ne faut pas l'oublier, c'est la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha. J'espère pouvoir féliciter l'auteur lors de la parution de son ouvrage.

Il me permettra, cependant, de lui avouer mon manque d'enthousiasme au sujet de certaines affirmations contenues dans sa réclame. Par exemple, quand il écrit: "A Caughnawaga, on réprimande ou l'on punit les élèves qui parlent leur langue maternelle à l'école." Il serait intéressant de savoir quels instituteurs et institutrices ont ainsi "réprimandé ou puni les élèves qui parlent leur langue maternelle à l'école". Intéressant aussi, de connaître le nom des enfants qui auraient subi de tels sévices et, en outre, le jour et l'heure de chaque punition. Punir un élève d'une école indienne relevant du Ministère de la citoyenneté et de l'immigration, n'appartient qu'au directeur et cela devant deux témoins. J'ai moi-même occupé ce poste pendant six ans, et jamais je n'ai puni un élève parce qu'il parlait en iroquois. Qui plus est, je me suis renseigné auprès des autorités scolaires actuelles: non seulement on n'interdit pas aux enfants de s'entretenir dans leur langue, mais même on leur enseigne, en certaines classes, leurs prières et leurs cantiques iroquois. On dit parfois que le gouvernement fédéral ne tient pas à ce qu'on se serve de l'indien dans les écoles, mais je n'a pas reçu de directives à cet effet. Bien entendu, je ne vous rapporte que ce qui se passe ou s'est passé à l'école catholique de Caughnawaga depuis que je connais ce village.

M. Hollier, j'en suis convaincu, aurait des renseignements précieux à communiquer au public au sujet du basque et du breton dans les écoles officielles de France. Nous pourrions peut-être en profiter au Canada.

Cette question de l'iroquois, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue des jeunes frères et des petites soeurs de Kateri, Plus encore, la vie du Lys des Agniers! A ce sujet, je vous invite donc à m'écrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 14 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Dans plusieurs quotidiens français et anglais du pays, M. Robert Hollier, directeur du service du tourisme du gouvernement français au Canada, annonçait la publication imminente de son dictionnaire français-iroquois, "le premier qui ait été rédigé depuis 1878". L'iroquois, il ne faut pas l'oublier, c'est la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha. J'espère pouvoir féliciter l'auteur lors de la parution de son ouvrage.

Il me permettra, cependant, de lui avouer mon manque d'enthousiasme au sujet de certaines affirmations contenues dans sa réclame. Par exemple, quand il écrit: "A Caughnawaga, on réprimande ou l'on punit les élèves qui parlent leur langue maternelle à l'école." Il serait intéressant de savoir quels instituteurs et institutrices ont ainsi "réprimandé ou puni les élèves qui parlent leur langue maternelle à l'école". Intéressant aussi, de connaître le nom des enfants qui auraient subi de tels sévices et, en outre, le jour et l'heure de chaque punition. Punir un élève d'une école indienne relevant du Ministère de la citoyenneté et de l'immigration, n'appartient qu'au directeur et cela devant deux témoins. J'ai moi-même occupé ce poste pendant six ans, et jamais je n'ai puni un élève parce qu'il parlait en iroquois. Qui plus est, je me suis renseigné auprès des autorités scolaires actuelles: non seulement on n'interdit pas aux enfants de s'entretenir dans leur langue, mais même on leur enseigne, en certaines classes, leurs prières et leurs cantiques iroquois. On dit parfois que le gouvernement fédéral ne tient pas à ce qu'on se serve de l'indien dans les écoles, mais je n'a pas reçu de directives à cet effet. Bien entendu, je ne vous rapporte que ce qui se passe ou s'est passé à l'école catholique de Caughnawaga depuis que je connais ce village.

M. Hollier, j'en suis convaincu, aurait des renseignements précieux à communiquer au public au sujet du basque et du breton dans les écoles officielles de France. Nous pourrions peut-être en profiter au Canada.

Cette question de l'iroquois, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue des jeunes frères et des petites soeurs de Kateri, Plus encore, la vie du Lys des Agniers! A ce sujet, je vous invite donc à m'écrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 21 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

La semaine dernière, je mentionnais le dictionnaire français-iroquois de M. Robert Hollier, à paraître incessamment. Dans la réclame qu'il a lancée dans les journaux français et anglais du Canada, l'auteur notait que le seul livre en iroquois qu'il ait pu trouver à Montréal, c'était "un exemplaire minable de l'Evangile de saint Luc". Peut-être M. Hollier aurait-il dû chercher davantage. Voici quelques titres d'oeuvres iroquoises que je viens de glaner hâtivement dans mes notes. N'est-ce pas que *ça vous regarde:* il s'agit, en effet de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

A la page 8 de la *Vie de Catherine Tekakwitha, vierge iroquoise* par le R. P. Nicolas Burtin, O.M.I., parue à Québec en 1894, on peut voir le *Chant de guerre des Iroquois* avec musique et paroles en iroquois et en français. En 1903, Son Excellence, alors M. le curé Guillaume Forbes, publiait un *Livre de prières* de 568 pages, entièrement en iroquois. L'abbé Forbes avait aussi lancé un *Almanach iroquois a l'usage des Missions iroquoises de Caughnawaga, St-Régis, Oka, P.Q. et Oneida, Wisc., E.-U.* A ma connaissance, il n'en est paru que trois ou quatre numéros. M. l'abbé J.-A. Cuoq, P.S.S., imprimait en 1882, à Montréal, un *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices.* Avant lui, M. l'abbé Joseph Marcoux composait une *Grammaire iroquoise* très bien faite,un *Lexique iroquois-français* de 824 pages, et un autre *Lexique francais-iroquois de 590 pages,* Il y a une vingtaine d'années, un jésuite a transcrit à la machine ce dictionnaire français-iroquois dont on se sert toujours.

Pendant les sept dernières années, un autre religieux a consacré environ quatre heures par jour à la préparation d'un travail qui sert et qui servira aux Indiens de Caughnawaga. Ce n'est pas un dictionnaire: je vous en parlerai la semaine prochaine. D'ici là, envoyez-moi un petit mot au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec). Il me fera plaisir de vous expédier la brochure *Kateri.*

(Semaine du 21 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

La semaine dernière, je mentionnais le dictionnaire français-iroquois de M. Robert Hollier, à paraître incessamment. Dans la réclame qu'il a lancée dans les journaux français et anglais du Canada, l'auteur notait que le seul livre en iroquois qu'il ait pu trouver à Montréal, c'était "un exemplaire minable de l'Evangile de saint Luc". Peut-être M. Hollier aurait-il dû chercher davantage. Voici quelques titres d'oeuvres iroquoises que je viens de glaner hâtivement dans mes notes. N'est-ce pas que *ca vous regarde:* il s'agit, en effet de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

A la page 8 de la *Vie de Catherine Tekakwitha, vierge iroquoise* par le R. P. Nicolas Burtin, O.M.I., parue à Québec en 1894, on peut voir le *Chant de guerre des Iroquois* avec musique et paroles en iroquois et en français. En 1903, Son Excellence, alors M. le curé Guillaume Forbes, publiait un *Livre de prières* de 568 pages, entièrement en iroquois. L'abbé Forbes avait aussi lancé un *Almanach iroquois a l'usage des Missions iroquoises de Caughnawaga, St-Régis, Oka, P.Q. et Oneida, Wisc., E.-U.* A ma connaissance, il n'en est paru que trois ou quatre numéros. M. l'abbé J.-A. Cuoq, P.S.S., imprimait en 1882, à Montréal, un *Lexique de la langue iroquoise avec notes et appendices.* Avant lui, M. l'abbé Joseph Marcoux composait une *Grammaire iroquoise* très bien faite,un *Lexique iroquois-français* de 824 pages, et un autre *Lexique francais-iroquois de 590 pages,* Il y a une vingtaine d'années, un jésuite a transcrit à la machine ce dictionnaire français-iroquois dont on se sert toujours.

Pendant les sept dernières années, un autre religieux a consacré environ quatre heures par jour à la préparation d'un travail qui sert et qui servira aux Indiens de Caughnawaga. Ce n'est pas un dictionnaire: je vous en parlerai la semaine prochaine. D'ici là, envoyez-moi un petit mot au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec). Il me fera plaisir de vous expédier la brochure *Kateri.*

(Semainedu 28 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

"On a négligé, lit-on dans la réclame de M. Robert Hollier pour son dictionnaire français-iroquois, les langues indiennes au Canada, car il n'existe aucun dictionnaire du dialecte iroquois qui soit actuel." Ce problème, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Je ne suis pas du tout sûr que les PP. Oblats admettraient qu'on ait négligé les langues indiennes du Canada, du moins pour ce qui concerne les langues non-iroquoises. Le lexique de M. Hollier serait "le premier rédigé depuis 1878." Pourtant, M. James Constantine Pilling dans sa *Bibliography of the Iroquoian Languages*, en 208 pages de texte serré, aligne le titre de centaines et de centaines d'études sur l'iroquois et les dialectes dérivés. Plus d'une centaine à partir de 1880.

Dès la fin du siècle dernier, les missionnaires à Caughnawaga — séculiers, oblats et jésuites — se sont montrés dignes de leurs prédécesseurs. Pour ne mentionner que les trente dernières années, le P. Conrad Hauser, S.J., a enrichi la bibliothèque musicale de la Mission en adaptant les textes latins, français et allemands, traduits en iroquois actuel, à la musique de Palestrina, Beethoven, Mozart, Franck et Noyon. Dès 1937, le P. Réal Lalonde, S.J., aidé du P. Alfred Bernier, S.J., fondateur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ont continué ce travail... de bénédictin! En 1940, les Iroquois offrent en primeur un cantique à Kateri, composé par le P. Bernier avec les paroles iroquoises du P. Hauser. Au printemps de 1955, le R.P. Martial Caron, S.J., qui a déjà mérité le *Prix national d'art dramatique* fait endisquer en iroquois moderne l'*Hymne à Kateri Tekakwitha*, l'*Ave Verum* de Mozart, d'autres hymnes et l'*Introit* grégorien de la messe de minuit. Pendant ses sept années à Saint-François-Xavier, la mission de Kateri, le P. Caron reprend tout le plein chant iroquois, plusieurs messes polyphoniques, par exemple de Yon, Perosi, Tosi, Rossini, Mulmeester et Carnavali, des motets de Piehl, Mozart et Verhelst. Il est plus d'une façon de s'intéresser à une langue. Faut-il vraiment affirmer qu'on a négligé l'iroquois actuel à Caughnawaga?

Connaissez-vous Kateri? Demandez un exemplaire de la brochure "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semainedu 28 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

"On a négligé, lit-on dans la réclame de M. Robert Hollier pour son dictionnaire français-iroquois, les langues indiennes au Canada, car il n'existe aucun dictionnaire du dialecte iroquois qui soit actuel." Ce problème, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Je ne suis pas du tout sûr que les PP. Oblats admettraient qu'on ait négligé les langues indiennes du Canada, du moins pour ce qui concerne les langues non-iroquoises. Le lexique de M. Hollier serait "le premier rédigé depuis 1878." Pourtant, M. James Constantine Pilling dans sa *Bibliography of the Iroquoian Languages*, en 208 pages de texte serré, aligne le titre de centaines et de centaines d'études sur l'iroquois et les dialectes dérivés. Plus d'une centaine à partir de 1880.

Dès la fin du siècle dernier, les missionnaires à Caughnawaga — séculiers, oblats et jésuites — se sont montrés dignes de leurs prédécesseurs. Pour ne mentionner que les trente dernières années, le P. Conrad Hauser, S.J., a enrichi la bibliothèque musicale de la Mission en adaptant les textes latins, français et allemands, traduits en iroquois actuel, à la musique de Palestrina, Beethoven, Mozart, Franck et Noyon. Dès 1937, le P. Réal Lalonde, S.J., aidé du P. Alfred Bernier, S.J., fondateur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ont continué ce travail... de bénédictin! En 1940, les Iroquois offrent en primeur un cantique à Kateri, composé par le P. Bernier avec les paroles iroquoises du P. Hauser. Au printemps de 1955, le R.P. Martial Caron, S.J., qui a déjà mérité le *Prix national d'art dramatique* fait endisquer en iroquois moderne l'*Hymne à Kateri Tekakwitha*, l'*Ave Verum* de Mozart, d'autres hymnes et l'*Introit* grégorien de la messe de minuit. Pendant ses sept années à Saint-François-Xavier, la mission de Kateri, le P. Caron reprend tout le plein chant iroquois, plusieurs messes polyphoniques, par exemple de Yon, Perosi, Tosi, Rossini, Mulmeester et Carnavali, des motets de Piehl, Mozart et Verhelst. Il est plus d'une façon de s'intéresser à une langue. Faut-il vraiment affirmer qu'on a négligé l'iroquois actuel à Caughnawaga?

Connaissez-vous Kateri? Demandez un exemplaire de la brochure "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semainedu 28 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

"On a négligé, lit-on dans la réclame de M. Robert Hollier pour son dictionnaire français-iroquois, les langues indiennes au Canada, car il n'existe aucun dictionnaire du dialecte iroquois qui soit actuel." Ce problème, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Je ne suis pas du tout sûr que les PP. Oblats admettraient qu'on ait négligé les langues indiennes du Canada, du moins pour ce qui concerne les langues non-iroquoises. Le lexique de M. Hollier serait "le premier rédigé depuis 1878." Pourtant, M. James Constantine Pilling dans sa *Bibliography of the Iroquoian Languages*, en 208 pages de texte serré, aligne le titre de centaines et de centaines d'études sur l'iroquois et les dialectes dérivés. Plus d'une centaine à partir de 1880.

Dès la fin du siècle dernier, les missionnaires à Caughnawaga — séculiers, oblats et jésuites — se sont montrés dignes de leurs prédécesseurs. Pour ne mentionner que les trente dernières années, le P. Conrad Hauser, S.J., a enrichi la bibliothèque musicale de la Mission en adaptant les textes latins, français et allemands, traduits en iroquois actuel, à la musique de Palestrina, Beethoven, Mozart, Franck et Noyon. Dès 1937, le P. Réal Lalonde, S.J., aidé du P. Alfred Bernier, S.J., fondateur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ont continué ce travail... de bénédictin! En 1940, les Iroquois offrent en primeur un cantique à Kateri, composé par le P. Bernier avec les paroles iroquoises du P. Hauser. Au printemps de 1955, le R.P. Martial Caron, S.J., qui a déjà mérité le *Prix national d'art dramatique* fait endisquer en iroquois moderne l'*Hymne à Kateri Tekakwitha*, l'*Ave Verum* de Mozart, d'autres hymnes et l'*Introit* grégorien de la messe de minuit. Pendant ses sept années à Saint-François-Xavier, la mission de Kateri, le P. Caron reprend tout le plein chant iroquois, plusieurs messes polyphoniques, par exemple de Yon, Perosi, Tosi, Rossini, Mulmeester et Carnavali, des motets de Piehl, Mozart et Verhelst. Il est plus d'une façon de s'intéresser à une langue. Faut-il vraiment affirmer qu'on a négligé l'iroquois actuel à Caughnawaga?

Connaissez-vous Kateri? Demandez un exemplaire de la brochure "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semainedu 28 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

"On a négligé, lit-on dans la réclame de M. Robert Hollier pour son dictionnaire français-iroquois, les langues indiennes au Canada, car il n'existe aucun dictionnaire du dialecte iroquois qui soit actuel." Ce problème, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Je ne suis pas du tout sûr que les PP. Oblats admettraient qu'on ait négligé les langues indiennes du Canada, du moins pour ce qui concerne les langues non-iroquoises. Le lexique de M. Hollier serait "le premier rédigé depuis 1878." Pourtant, M. James Constantine Pilling dans sa *Bibliography of the Iroquoian Languages*, en 208 pages de texte serré, aligne le titre de centaines et de centaines d'études sur l'iroquois et les dialectes dérivés. Plus d'une centaine à partir de 1880.

Dès la fin du siècle dernier, les missionnaires à Caughnawaga — séculiers, oblats et jésuites — se sont montrés dignes de leurs prédécesseurs. Pour ne mentionner que les trente dernières années, le P. Conrad Hauser, S.J., a enrichi la bibliothèque musicale de la Mission en adaptant les textes latins, français et allemands, traduits en iroquois actuel, à la musique de Palestrina, Beethoven, Mozart, Franck et Noyon. Dès 1937, le P. Réal Lalonde, S.J., aidé du P. Alfred Bernier, S.J., fondateur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ont continué ce travail... de bénédictin! En 1940, les Iroquois offrent en primeur un cantique à Kateri, composé par le P. Bernier avec les paroles iroquoises du P. Hauser. Au printemps de 1955, le R.P. Martial Caron, S.J., qui a déjà mérité le *Prix national d'art dramatique* fait endisquer en iroquois moderne l'*Hymne à Kateri Tekakwitha*, l'*Ave Verum* de Mozart, d'autres hymnes et l'*Introit* grégorien de la messe de minuit. Pendant ses sept années à Saint-François-Xavier, la mission de Kateri, le P. Caron reprend tout le plein chant iroquois, plusieurs messes polyphoniques, par exemple de Yon, Perosi, Tosi, Rossini, Mulmeester et Carnavali, des motets de Piehl, Mozart et Verhelst. Il est plus d'une façon de s'intéresser à une langue. Faut-il vraiment affirmer qu'on a négligé l'iroquois actuel à Caughnawaga?

Connaissez-vous Kateri? Demandez un exemplaire de la brochure "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semainedu 28 janvier 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

"On a négligé, lit-on dans la réclame de M. Robert Hollier pour son dictionnaire français-iroquois, les langues indiennes au Canada, car il n'existe aucun dictionnaire du dialecte iroquois qui soit actuel." Ce problème, *ça vous regarde*, puisqu'il s'agit de la langue de la vénérable Kateri Tekakwitha.

Je ne suis pas du tout sûr que les PP. Oblats admettraient qu'on ait négligé les langues indiennes du Canada, du moins pour ce qui concerne les langues non-iroquoises. Le lexique de M. Hollier serait "le premier rédigé depuis 1878." Pourtant, M. James Constantine Pilling dans sa *Bibliography of the Iroquoian Languages*, en 208 pages de texte serré, aligne le titre de centaines et de centaines d'études sur l'iroquois et les dialectes dérivés. Plus d'une centaine à partir de 1880.

Dès la fin du siècle dernier, les missionnaires à Caughnawaga — séculiers, oblats et jésuites — se sont montrés dignes de leurs prédécesseurs. Pour ne mentionner que les trente dernières années, le P. Conrad Hauser, S.J., a enrichi la bibliothèque musicale de la Mission en adaptant les textes latins, français et allemands, traduits en iroquois actuel, à la musique de Palestrina, Beethoven, Mozart, Franck et Noyon. Dès 1937, le P. Réal Lalonde, S.J., aidé du P. Alfred Bernier, S.J., fondateur et doyen de la Faculté de musique de l'Université de Montréal, ont continué ce travail... de bénédictin! En 1940, les Iroquois offrent en primeur un cantique à Kateri, composé par le P. Bernier avec les paroles iroquoises du P. Hauser. Au printemps de 1955, le R.P. Martial Caron, S.J., qui a déjà mérité le *Prix national d'art dramatique* fait endisquer en iroquois moderne l'*Hymne à Kateri Tekakwitha*, l'*Ave Verum* de Mozart, d'autres hymnes et l'*Introit* grégorien de la messe de minuit. Pendant ses sept années à Saint-François-Xavier, la mission de Kateri, le P. Caron reprend tout le plein chant iroquois, plusieurs messes polyphoniques, par exemple de Yon, Perosi, Tosi, Rossini, Mulmeester et Carnavali, des motets de Piehl, Mozart et Verhelst. Il est plus d'une façon de s'intéresser à une langue. Faut-il vraiment affirmer qu'on a négligé l'iroquois actuel à Caughnawaga?

Connaissez-vous Kateri? Demandez un exemplaire de la brochure "Kateri" au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 4 février 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Une dernière fois, je tiens à signaler le communiqué de M. Robert Hollier à la presse canadienne des deux langues au sujet de son dictionnaire français-iroquois. *Ca vous regarde!*

"Quelques mois après que le linguiste de 39 ans eut visité la réserve pour la première fois, a-t-on écrit, se proposant de recueillir de la matière pour un ouvrage sur les conflits franco-indiens, *on lui permit de se promener à sa guise.* [Les italiques sont de moi.]

Pauvre M. Hollier. Depuis 1944 que je connais la Mission Saint-François-Xavier, j'y ai vu passer des milliers de gens de toute race, de toute religion et de toute couleur. Jamais — sauf pour les religieux qui dépendent de leurs supérieurs — ils n'ont eu à demander de laissez-passer pour se balader dans nos vieilles rues. Ne me dites pas que ce linguiste de 39 ans a dû extorquer son autorisation à M. le Consul de France ou à S. E. M. l'Ambassadeur de la France au Canada. Je n'y croirai mot.

M. Hollier, que je sache, n'est pas un personnage dangereux. Pourquoi alors se soucier de pareille permission? Les antécédents de M. Hollier, il est vrai, me sont inconnus. Peut-être avant sa venue au Canada, a-t-il été directeur du service du tourisme en arrière du rideau de fer? Il y aurait contracté l'habitude de certains réflexes de prudence. Et voilà pourquoi il aurait songé à obtenir son permis de voyage en zone iroquoise.

Soyez sans crainte M. Hollier. On ne scalpe pas les gens qui, parcourent Caughnawaga — même sans permission. S'il n'est pas terminé, vous pourrez compléter votre dictionnaire auquel d'ailleurs je souhaite la plus large diffusion. Je vous avoue, cependant, que votre réclame m'a donné, tout d'abord l'envie, à moi, jésuite, de vous prélever la chevelure! Si j'avais cédé à la tentation, saint Ignace m'aurait fait de gros yeux et la vénérable Kateri Tekakwitha, j'en suis sûr, m'aurait tiré les oreilles...

Quant au Lys des Agniers, si vous voulez vous renseigner à son sujet, écrivez-moi au *Centre Kateri* a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 4 février 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Une dernière fois, je tiens à signaler le communiqué de M. Robert Hollier à la presse canadienne des deux langues au sujet de son dictionnaire français-iroquois. *Ca vous regarde!*

"Quelques mois après que le linguiste de 39 ans eut visité la réserve pour la première fois, a-t-on écrit, se proposant de recueillir de la matière pour un ouvrage sur les conflits franco-indiens, *on lui permit de se promener à sa guise.* [Les italiques sont de moi.]

Pauvre M. Hollier. Depuis 1944 que je connais la Mission Saint-François-Xavier, j'y ai vu passer des milliers de gens de toute race, de toute religion et de toute couleur. Jamais — sauf pour les religieux qui dépendent de leurs supérieurs — ils n'ont eu à demander de laissez-passer pour se balader dans nos vieilles rues. Ne me dites pas que ce linguiste de 39 ans a dû extorquer son autorisation à M. le Consul de France ou à S. E. M. l'Ambassadeur de la France au Canada. Je n'y croirai mot.

M. Hollier, que je sache, n'est pas un personnage dangereux. Pourquoi alors se soucier de pareille permission? Les antécédents de M. Hollier, il est vrai, me sont inconnus. Peut-être avant sa venue au Canada, a-t-il été directeur du service du tourisme en arrière du rideau de fer? Il y aurait contracté l'habitude de certains réflexes de prudence. Et voilà pourquoi il aurait songé à obtenir son permis de voyage en zone iroquoise.

Soyez sans crainte M. Hollier. On ne scalpe pas les gens qui, parcourent Caughnawaga — même sans permission. S'il n'est pas terminé, vous pourrez compléter votre dictionnaire auquel d'ailleurs je souhaite la plus large diffusion. Je vous avoue, cependant, que votre réclame m'a donné, tout d'abord l'envie, à moi, jésuite, de vous prélever la chevelure! Si j'avais cédé à la tentation, saint Ignace m'aurait fait de gros yeux et la vénérable Kateri Tekakwitha, j'en suis sûr, m'aurait tiré les oreilles...

Quant au Lys des Agniers, si vous voulez vous renseigner à son sujet, écrivez-moi au *Centre Kateri* a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 11 février 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Pour obtenir la béatification et la canonisation de la vénérable Kateri Tekakwitha, il faut des miracles. D'après saint Thomas — pas celui qui a spécialisé dans le doute, mais le dominicain — un miracle, c'est un effet produit par Dieu au delà du cours naturel des événements. Le vrai miracle, c'est toujours un signe extraordinaire de l'omnipuissance divine; la manifestation infaillible de son intervention. Que Dieu se donne la peine d'exaucer les prières de ses futurs saints n'indique-t-il pas l'importance à ses yeux d'une canonisation?

Quelles sortes de guérisons? Le Dr A. Olivieri, Directeur Médical de Lourdes publie le *Bulletin de l'Association Médicale Internationale de Lourdes*. Je relève un type de guérison dans le 107e numéro — le miracle de Madame Couteault, demeurant au Puy Notre-Dame, diocèse d'Angers. Diagnostic: sclérose en plaques. Suit l'histoire de la maladie à partir de juillet 1949 jusqu'à mai 1952.

Madame Couteault guérit le 16 mai 1952, à Lourdes. "Les différents examens ont été faits d'abord par 6 médecins, puis par 11 médecins en 1954, 14 en 1955, et le Comité International réuni le 18 mars 1956 entérine la guérison."

Tous ceux qui vont en pèlerinage à Lourdes ne guérissent pas, mais Notre-Dame ne les renvoie jamais les mains vides; tous ceux qui prient la vénérable Kateri Tekakwitha, âme mariale s'il en fut, ne guérissent pas — mais alors ils reçoivent tout au moins des grâces de patience et de courage. Recommandez vos malades à Kateri. Depuis 1680, elle a obtenu force faveurs au Canada français.

Ecrivez-moi au *Centre Kateri*, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec); je vous enverrai un exemplaire de la brochure "Kateri".

(Semaine du 18 février 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Mardi le 6 février 1962, à l'âge de 80 ans, s'éteignait Son Eminence le cardinal Gaetano Cicognani, frère aîné de Son Eminence le cardinal Amleto Cicognani. Tous les deux arboraient à peu près les mêmes armoiries et surtout la même devise: *Vigilat nec fatiscit: Il veille et ne se lasse pas.* Le droit canon interdit l'entrée au Sacré Collège à deux frères. Sa Sainteté Jean XXIII leva l'empêchement canonique et Gaetano eut la joie de voir Amleto recevoir le chapeau rouge en 1958.

C'est el regretté Pie XII, qui, dans le consistoire public du 12 janvier 1953, avait créé Gaetano cardinal. Si j'invite les amis de la vénérable Kateri Tekakwitha à prier pour l'âme de Son Eminence, c'est qu'il a été le Préfet de la Congrégation des Rites. C'est sous sa direction que, ces dernières années, les progrès de la cause katérienne se multiplièrent. Sans doute, est-il permis de croire que l'influence de son frère Amleto, secrétaire d'Etat au Vatican, n'y ait pas été étrangère.Celui-ci, pendant plus d'un quart de siècle, le délégué apostolique aux Etats-Unis ,est l'auteur de l'intéressant volume: *Sanctity in America: La sainteté en Amérique.* Et sur la jaquette de son livre paraît la vénérable Kateri Tekakwitha d'après la peinture de la Mère Nealis, r.s.c., décédée à Montréal il y a deus ou trois ans.

Plaise à Dieu, que même au ciel Son Eminence le cardinal Gaetano Cicognani veille sur la cause de celle qu'il voit maintenant, ou du moins qu'il verra bientôt face à face—la vénérable Kateri Tekakwitha! Demandons aussi qu'il ne se lasse pas. *Vigilat nec fatiscit.*

Pourquoi ne faites-vous pas tout de même? Pour Kateri, être aux aguets et ne pas vous assoupir! Ecrivez-moi au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec). Je me ferai un plaisir de vous adresser un exemplaire de la brochure *Kateri.*

(Semaine du 25 février, 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Au risque de redites, je tiens à vous signaler quelques lignes du R. P. François-Xavier de Charlevoix, S. J., empruntées à son *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, parue en 1744 chez Didot, à Paris. A leur époque, aucun de nos saints ou futurs saints canadiens n'a fait de miracles — sauf la vénérable Kateri Tekakwitha.

"La Nouvelle-France, écrit-il, a eu ses apôtres et ses martyrs et a donné à l'Eglise des saints dans tous les états; et je ne crains point de dire que les uns et les autres auraient fait honneur aux premiers siècles du christianisme... Mais Dieu, qui en a tiré sa gloire pendant leur vie par les grandes choses qu'il a faites par eux, par l'éclat que leur sainteté a jeté dans ce vaste continent, par le courage qu'il leur a inspiré pour fonder avec des travaux immenses une nouvelle chrétienté au milieu de la plus affreuse barbarie et pour la cimenter de leur sang, n'en a choisi aucun pour déployer sur leurs tombeaux toutes les riches de sa puissance et de sa miséricorde. Et il a fait cet honneur à une jeune néophyte, presqu'inconnue à tout le pays pendant sa vie. Elle est depuis plus de soixante ans universellement regardée comme la protectrice du Canada et il n'a pas été possible de s'opposer à une espèce de culte qu'on lui rend publiquement."

Dans les semaines qui suivront, il vous intéressera, j'espère, de connaître certaines faveurs que le Lys des Agniers a obtenues pour nos ancêtres. Il en est de centaines. Je me bornerai aux plus significatives dont la première est la guérison assez extraordinaire de Claude Caron, "habitant à la Fourche, une des côtes de la Prairie de la Magdeleine".

Le bras de Kateri s'est-il raccourci? Voyez par vous-mêmes. Priez-la d'intervenir auprès de Dieu pour vous, pour les vôtres, pour tous ses clients de partout. Si elle vous l'inspire, écrivez-moi au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 4 mars 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Kateri mourut le 17 avril 1680. Presque aussitôt, Français et Indiens se recommandèrent à ses prières; plusieurs même en reçurent des grâces pour le bien de leur âme. Le P. Claude Chauchetière fut le témoin de la première guérison obtenue par son intercession.

"Il arriva en janvier 1681,... qu'on le vint chercher au Sault [St-Louis], servant de curé, pour aller assister Claude Caron, qui se mourait... Il alla donc voir le malade... Il le trouva réduit à l'extrémité par une violente oppression de poitrine après une troisième rechute de sorte que le malade eut bien de la peine à se confesser. Le Père lui ayant administré le Saint Sacrement, l'exhorta à prendre courage et avoir confiance en Dieu et qu'il pourrait bien en revenir. Là-dessus il lui découvrit la pensée qu'il avait de le vouer à la bonne Kateri. Le malade s'y accorda volontiers et sur-le-champ il promit, si elle le guérissait, d'aller la remercier au Sault... Cela fait il [le Père] lui donna le crucifix que Kateri portait entre ses mains quand elle fut ensevelie, et il se retira...

"Un moment après on voulut tirer le malade du lit pour le rajuster, mais il tomba de son long à terre comme un homme qui allait expirer et tout ce qu'on put faire ce fut de le prendre... et de le mettre sur le lit pour y expirer au moins doucement. Mais tout le contraire arriva, car il ne fut pas plus tôt remis qu'il fut saisi d'un doux sommeil pendant lequel il sentit comme une grosse pierre lui tomber de la poitrine et à son réveil il se trouva guéri et tout à fait hors de danger... Un chirurgien de la ville de Montréal... vint le lendemain avec sa médecine et en entrant dans la maison, il fut bien étonné de voir cet homme auprès du feu parfaitement guéri. Le chirurgien assura en le quittant qu'il n'avait jamais vu d'homme si malade sans mourir..."

Première grâce extraordinaire de Kateri. Pas la dernière.

Il me fera plaisir de recevoir de vos nouvelles. Adressez-vous au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 11 mars 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Les dernières nouvelles de Rome sont encourageantes. Le 29 janvier 1962, le R. P. Charles Miccinelli, S.J., postulateur général de la cause à Rome, s'adjoignit deux aides: comme substitut ou procurateur, M. l'abbé Marcel Venturi, déjà secrétaire à la Commission centrale du Concile, et, comme secrétaire officiel, M. Fernand Bea. N'est-ce pas dire que la cause avance?

Deux guérisons présentées à la Ville Eternelle par les évêques de Marquette, Michigan, et de Sioux City, Iowa, sont maintenant entre les mains des médecins spécialistes de la Congrégation des Rites. Il semble parfois beaucoup plus difficile à certains de prouver un miracle à la satisfaction des autorités des Rites que d'en obtenir un de la miséricorde de Dieu!

Les miracles, il ne faut pas l'oublier, constituent pour l'Eglise, inspirée par l'Esprit-Saint, la confirmation de la présence d'un vénérable ou d'un bienheureux auprès de Dieu, de sa puissance aussi sur le Coeur de Dieu. Quant à l'authenticité du miracle, la Congrégation des Rites en confie l'étude à des experts. Le regretté Pie XII, au cours de son glorieux règne, a procédé à 32 béatifications et canonisations. 132 guérisons extra-normales s'y rattachent. Des spécialistes notoires, le plus souvent membres des grandes facultés de médecine du monde, collaborent avec les Rites. A ces savants, on demande "d'attester le pronostic d'incurabilité (ou de danger de mort) et la guérison subite ou exceptionnellement rapide par agent extra-naturel." Le récent livre *Le Vatican* de Charles Pichon contient des pages fort intéressantes à ce sujet.

Priez pour le succès des guérisons à l'étude. Mieux encore — ça vous regarde! — demandez votre guérison ou celle d'êtres chers par l'invocation de la vénérable Kateri Tekakwitha. Ecrivez-m'en un mot au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 18 mars 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Pendant ces quelques semaines, je me propose de livrer au grand public plusieurs anciennes faveurs, relatées dans les documents du XVIIe siècle, propres à démontrer la confiance de nos ancêtres en Kateri. Certaines de ces grâces étaient indubitablement miraculeuses. Si elles n'ont pu servir pour la béatification et pour la canonisation de Kateri, c'est qu'il valait mieux présenter des miracles obtenus après l'introduction de la cause, qui a eu lieu il y a environ une trentaine d'années.

"Tant de guérisons miraculeuses rendirent le nom de Kateri si célèbre qu'on commença cet été [1682] à demander des messes et à faire faire des neuvaines en son honneur; et ces sortes de guérisons allèrent à un si grand nombre qu'on cessa de les marquer. Il n'y avait pas de mois dans l'année et presque de semaines qu'il ne s'en fît dans toutes les côtes et habitations françaises et de très considérables. Mais ce qui est à remarquer, c'est que ce n'était qu'à la campagne et parmi les pauvres gens où elle s'est bornée plusieurs années, avant que d'entrer dans les villes. Elle a voulu même gratifier le Sault [3e emplacement de la Mission Saint-François-Xavier] puis la Prairie et la Chine qui en sont les deux côtes les plus proches au haut et au bas de la rivière."

Ces attestations d'un autre âge, si on les lit avec des yeux sans paille ou sans poutre, paraîtront fort touchantes.

Recommandez vos intentions à la Vierge iroquoise — ça vous regarde! — pendant le temps du carême. Ecrivez-moi un mot, si bon vous semble, que vous m'adresserez au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 25 mars 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

La vénérable Kateri Tekakwitha eût été sans coeur si elle n'avait prodigué ses faveurs qu'aux blancs, et non aux siens. Voici deux guérisons d'Indiens de son temps, et, incidemment, le récit de la première neuvaine faite à la Vierge iroquoise.

"1682. En mars. ...Le pouvoir de Kateri commença aussi à se faire ressentir au Sault [Saint-Louis] dans un des nos Indiens. Celui-ci avait reçu les derniers sacrements et l'on n'attendait plus que l'heure de sa mort, lorsque ce même Père [Chauchetière] s'avisa, sans en rien dire aux deux autres, de lui faire prendre cette même poudre du tombeau de Kateri qui le fit revenir de l'ombre de la mort. Quand le Père vit l'homme hors de danger, il nous découvrit ce qu'il avait fait. Nous ne lui en sûmes pas de gré; ce n'est pas que nous ne fussions bien aise de voir que Kateri commençait à favoriser nos Indiens aussi bien que les Français, mais nous aurions voulu que c'eût été dans un autre que dans cet Indien, pour le bien duquel nous jugions qu'il eût été plus expédient que Dieu l'eût pris dans l'excellente disposition où il s'était mis pour ce dernier passage. C'est pourquoi je dis au Père: "Que ne faites-vous plutôt cet effort pour une telle?" Je lui nommais une jeune femme percluse de tous ses membres et qui depuis l'âge de 8 ans était toujours attaquée de ce mal tous les printemps sans que tous les remèdes eussent pu apporter le moindre soulagement.

"En mars. — Le Père ne manqua pas de passer par la cabane de cette femme et l'étrange état où il la trouva lui ayant fait compassion, il lui donna le crucifix de Kateri pour le mettre à son col et il lui fit commencer une neuvaine en son honneur. C'est la première neuvaine qu'on lui ait faite et qui eut son effet; car au 9e jour, elle fut parfaitement guérie..

Si vous m'en dites un mot, je recommanderai le succès de votre neuvaine à Kateri, chaque matin, à la messe. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 1er avril 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

M. le curé Pierre Remy, P.S.S., naquit à Paris en 1636, arriva au Canada en 1672 et, en 1680, l'année même de la mort de Kateri, il fut nommé premier curé de Lachine, où il demeura jusqu'en 1706. Il mourut à l'âge de 90 ans après avoir géré les affaires du Séminaire de Montréal et après avoir été le supérieur des Soeurs de l'Hôtel-Dieu. Pendant plusieurs mois, il ne voulut pas croire à la sainteté de Kateri. Vint le jour ou il eut besoin de son aide: elle le guérit d'une grande surdité à l'oreille droite et il ne s'opposa plus à la dévotion de ses paroissiens à l'égard de la Vierge indienne. Mieux encore, il rédigea un abrégé des faveurs attribuées à l'intercession de Kateri. Le document original se trouve aux archives du Collège Ste-Marie de Montréal.

"En 1689, écrivait-il, François Joseph le Noir Rolland, alors âgé de trois ans, étant perclus des cuisses et des jambes en sorte qu'il ne pouvait se soutenir dessus ni marcher, sa mère le voua à Kateri Tekakwitha et le porta à son tombeau et y fit dire une messe à cette intention et y fit faire une neuvaine par une femme indienne, laquelle neuvaine finie cet enfant marcha et depuis ce temps il n'a ressenti aucune douleur en ses membres et encore à présent [1696] il marche très bien."

Je ne dis pas que vous avez là un miracle scientifiquement prouvé. Je vous invite simplement à vous représenter les sentiments de Madame Rolland, quand son fils marcha.

Pendant le carême, priez pour que des milliers de malheureux se tournent vers elle et qu'elle leur obtienne des bienfaits spirituels et temporels. *Ca vous regarde!* Recommandez en même temps vos propres intentions à Kateri. Si vous me les faites connaître, j'y penserai chaque matin à ma messe. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 8 avril 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

M. le curé Pierre Remy, P.S.S., a consigné par écrit plus d'une cinquantaine de faveurs obtenues par ses paroissiens grâce à l'aide de Kateri. En voici deux, pas nécessairement les plus extraordinaires, mais qui illustrent bien comment le Lys des Agniers s'est fait connaître en Nouvelle-France.

"En l'année 1688, Barbe Brunet, âgée de 13 ans, ayant été malade pendant deux mois de fièvre tierce qui avait dégénéré en double tierce, ne trouvant aucun remède ni soulagement à cette fièvre qui l'avait décharnée et rendue comme un squelette, ni pouvant plus se soutenir ni prendre aucun remède ni aliment, se voyant prête à mourir et abandonnée des médecins, on lui dit d'avoir recours à Kateri Tekakwitha. En effet elle promit de faire faire une neuvaine à son tombeau et d'y aller faire ses dévotions. Deux jours après, elle recouvrit sa santé, commença à mieux se porter; sa fièvre la quitta; ensuite de quoi elle alla à son tombeau y accomplir son voeu.

"En l'année 1694, François Roy, âgé de 17 ans, m'ayant fait venir pour lui donner les sacrements, étant attaqué, depuis trois semaines ou un mois, de fièvre qui l'avait réduit à l'extrémité, les remèdes ne lui ayant rien fait, je lui fis faire et promettre une neuvaine à Kateri Tekakwitha qui était de dire pendant neuf jours, ou faire dire par sa mère, neuf *Ave* par jour pendant que je l'offrirais tous ces neufs jours au sacrifice de la sainte Messe... Quelques jours après cette neuvaine finie, la fièvre le quitta et il commença à mieux se porter, et depuis ce temps il n'a plus été malade."

M. le curé Remy n'a pas été le seul à parler des faveurs obtenues par Kateri. D'ici peu, j'en appellerai à d'autres sources, à d'autres témoins. La vénérable Kateri Tekakwitha est aussi puissante aujourd'hui qu'alors. Recommandez-lui vos intentions. Si vous le désirez, j'y penserai chaque matin à ma messe. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 15 avril 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Grâce au R. P. Cholenec, S.J., qui écrivit une biographie de la vénérable Kateri Tekakwitha en 1696, nous pouvons suivre la traînée de grâces obtenues par elle pour nos ancêtres à cette époque.

"Dieu a parlé encore plus clairement sur la sainteté et le mérite de Kateri son épouse, par des témoignages authentiques, je veux dire ces grâces prodigieuses et en si grand nombre qu'il a déjà accordées à toute sorte de personnes et dont il est temps que nous parlions comme d'un des plus beaux endroits de son histoire, ce qui donnera un nouveau lustre à tout le reste... On vit quelques mois après la mort de Kateri, son tombeau fréquenté et par les Indiens et par les Français, les uns et les autres y accourant également pour l'honorer et pour se recommander à ses prières...

"1684. A St-François et à la Pointe au Tremble. — En janvier 1684, un enfant de trois ans fut délivré d'une écaille qui l'étranglait, sitôt que sa mère l'eût voué à Kateri. Un autre guérit son enfant fort malade en lui mettant sur la tête une image de Kateri qu'elle avait trouvé moyen d'avoir et qui courut après dans les côtés sans qu'on put la ravoir. Une troisième femme qui se moquait de ceux qui lui conseillaient de s'adresser à Kateri pour un de ses enfants malade, et qui tournait en railleries tout ce qu'on disait à la gloire de cette Indienne, en fut punie sur-le-champ, son fils ayant empiré à vue d'oeil; mais ayant reconnu sa faute et invoqué celle dont elle s'était moquée, son enfant guérit. Je laisse quantité de guérisons semblables faites à Montréal, à la Pointe au Tremble, Boucherville, à la Prairie St-Lambert et derechef à la Prairie de la Magdeleine et en d'autres lieux toutes les années suivantes pour venir à de plus considérables et qui sont plus récentes..."

Remettez vox problèmes petits et grands entre les mains de Kateri. Cette semaine, le 17 avril sera le 282e anniversaire de la sainte mort du Lys des Agniers. Faites-moi parvenir vos intentions si vous désirez que je les recommande chaque jour à la messe. Ecrire au *Centre Kateri*, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 22 avril 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Alors qu'elle n'avait qu'onze ans, Kateri vit pour la première fois trois missionnaires jésuites: les RR. PP. Jacques Bruyas, Jean Pierron et Jacques Frémin. L'année après la mort de Kateri, qui eut lieu le 17 avril 1680, le P. Bruyas devint supérieur de la Mission Saint-François-Xavier. En 1693, il était le supérieur de tous les jésuites de la Nouvelle-France. Le P. Cholenec avec qui il avait vécu à la Mission du Sault-Saint-Louis nous raconte comment la Vierge iroquoise le guérit.

"1693. — Je commence par le R. P. Bruyas, notre supérieur général. L'hiver de 1693, il avait encore le soin de la mission du Sault; il fut attaqué inopinément d'une paralysie au bras droit qui le mit hors d'état de pouvoir s'en servir. Aussitôt il fut transporté au Montréal pour y chercher quelque remède à son mal. En partant il fit commencer une neuvaine à Kateri par toutes celles qui avaient été de sa petite association et qu'on appelle encore aujourd'hui [1696] au Sault la bande de Kateri. C'était un jeudi matin et le Père avait une si grande confiance aux mérites de Kateri et un pressentiment si fort de sa guérison, qu'étant à Montréal, il ne put se résoudre à se mettre dans les remèdes, assurant toujours que Kateri le guérirait; il le disait encore le jeudi au soir 8ème jour de la neuvaine, quoiqu'il n'y eût aucun changement dans son bras. Véritablement Kateri prenait trop de part à sa santé, lui qui gouvernait actuellement la mission du Sault, où elle était fort intéressée pour ne pas le guérir; comme elle fit en effet. Car le vendredi, dernier jour de la neuvaine, le Père se levant à 4 heures du matin trouva son bras si bien remis qu'il alla dire la messe ce qu'il n'avait pu faire depuis huit jours, pour remercier Notre-Seigneur et Kateri."

Vous voyez: Kateri guérit même un jésuite. Pourquoi pas vous? Je me ferai un devoir de recommander vos intentions chaque matin à la sainte messe à condition que vous m'en instruisiez. Ecrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 29 avril 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Celle que nos ancêtres appelaient "la protectrice de la Nouvelle-France", peut encore, si nous la prions avec confiance, nous protéger même des ogives nucléaires.

Il faut évidemment que nous fassions notre part: connaître la pensée de l'Eglise au sujet des armes atomiques ou pis encore; la faire connaître à nos députés, à nos journalistes, aux commanditaires de nos programmes de télévision.

Dans une brillante causerie donnée à Lyon, le 6 décembre 1960, S. E. Mgr Guerry, archevêque de Cambrai, a résumé l'enseignement de Pie XII au sujet des armements nucléaires:

1° *Pour le cas de la guerre offensive*, tous les moyens doivent être employés, par exemple, les ententes internationales, pour proscrire et écarter efficacement la guerre d'agression atomique, biologique et chimique;

2° *Pour le cas de légitime défense*, en soi, l'emploi de la guerre A.B.C. (atomique, biologique et chimique) peut être au moins toléré afin de ne pas laisser la brutalité l'emporter dans le monde. Pour que l'emploi des moyens A. B. C. soit permis, il faudrait "une injustice évidente et extrêmement grave"; il faudrait que les effets nocifs n'échappent pas complètement au contrôle humain et, enfin, la certitude que d'autres moyens ne serviraient de rien à empêcher l'agression.

On peut trouver plus au long cette doctrine dans le petit livre de Monseigneur Guerry, préfacé par S. Em. le cardinal Gerlier, et publié aux Editions de La Bonne Presse, sous le titre *L'Eglise dans la mêlée des peuples*.

Vous avez là une directive très claire. Il ne s'agit pas de bannir sans plus les ogives nucléaires. Auparavant il faut avoir réalisé le désarmement international. La semaine prochaine je rappelerai les conditions exigées par les Papes pour y arriver.

La prière et l'état de grâce sont les deux piliers du désarmement dans l'ordre spirituel, véritable prélude de l'autre.

Demandons à la vénérable Kateri Tekakwitha de protéger notre pays de la guerre avec ses ravages apocalyptiques. Vos autres intentions, confiez-les-lui aussi. Ecrire à ce sujet au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites à Caughnawaga (Québec).

(Semaine du 6 mai 1962)

Ca vous regarde!

par

Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

La vénérable Kateri Tekakwitha a vécu dans une époque de guerre et de tristesse. Elle, que nos ancêtres priaient comme "la protectrice de la Nouvelle-France", comprend, bien sûr, notre angoisse devant la perspective de cet esclavage — la course aux armements!

Les Papes, comme l'a montré si bien S. E. Monseigneur Guerry, archevêque de Cambrai, dans sa causerie *L'Église dans la mêlée des peuples* (Editions de la Bonne Presse), ont posé les cinq conditions indispensables à un désarmement efficace:

1° Qu'il soit simultané et mutuellement consenti;

2° Qu'il soit organique, c'est-à-dire appuyé sur des institutions internationales;

3° Qu'il soit progressif, autrement dit, qu'il procède par étapes successives, inspirées par la prudence;

4° Qu'il soit contrôlé;

5° Qu'il soit précédé et accompagné par un désarmement spirituel — que l'Eglise enseigne de façon irremplaçable par sa doctrine d'unité et de paix.

Autrement, *niet*!

Le regretté Pie XII, dans son message de Noël 1955, liait les trois problèmes: 1° la renonciation aux expériences avec des armes nucléaires; 2° la renonciation à l'emploi de telles armes; et 3° le contrôle général des armements. Le Saint Père affirmait que "l'ensemble de ces trois mesures comme objet d'une entente internationale est un devoir de conscience des peuples et de leurs gouvernements".

La vénérable Kateri Tekakwitha, si nous avons un peu de foi — autant qu'un grain de sénévé — nous aidera à comprendre et à faire comprendre à notre prochain l'importance de cet enseignement pontifical. Le Lys des Agniers peut obtenir aussi des grâces spirituelles et matérielles pour ses clients. Écrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga (Québec).